



TÉLÉCOMS PRESTATAIRES
ÎLE-DE-FRANCE

[LE JOURNAL DU DIMANCHE]

Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, sur la réforme des retraites : « 65 ans, c'est niet »

Une réunion intersyndicale lundi, une autre avec le ministère du Travail cette semaine signant le top départ d'un nouveau round de concertations : le secrétaire général de la CFDT, [Laurent Berger](#), n'est plus aussi coopératif qu'en 2018 quand il s'agissait de discuter d'une réforme systémique des retraites. « *Les 65 ans, on va les combattre* », assène le leader du premier syndicat français. Et d'ajouter : « *C'est une mesure qui pénalise surtout ceux qui ont commencé à travailler tôt, qui ont des carrières hachées et pénibles, les femmes.* »

Lire aussi - [Pourquoi reculer l'âge de départ à la retraite entraîne aussi des coûts cachés](#)

Le gouvernement a décidé de laisser du temps au temps sur la réforme des retraites. Vous êtes satisfait ?

On a évité le passage en force qu'aurait constitué un amendement au projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour reculer l'âge légal de départ en retraite. Nous avons tout fait pour combattre un tel scénario. Mais la CFDT ne discutera pas avec un sablier sur la table, dans l'urgence. Pourquoi le gouvernement veut-il cette réforme ? Pour réduire le déficit qui n'est pas hors de contrôle ou financer autre chose ? Pour améliorer le système et le rendre plus juste ? Il faut être clair avec les salariés. Sur l'emploi des seniors, la pénibilité, la

retraite progressive, les parcours des femmes, la CFDT a des propositions. Mais on est opposés au recul de l'âge de départ à 65 ans. C'est une mesure qui pénalise surtout ceux qui ont commencé à travailler tôt, qui ont des carrières hachées et pénibles, les femmes.

Lundi, vous vous retrouvez avec les autres syndicats. Allez-vous participer aux concertations ?

Depuis l'été, on se voit régulièrement avec les autres organisations syndicales. Notre objectif est d'établir des propositions communes et d'envisager des actions ensemble. Il ne s'agit pas pour la CFDT de boycotter les concertations avec le gouvernement. Mais il faudra que le dialogue soit ouvert et loyal. Il y a de nombreux sujets sur lesquels nous avons des propositions telles que le minimum contributif, la pénibilité, l'emploi des seniors... Mais les 65 ans, on va les combattre. Vous savez, quand j'échange avec le gouvernement, je n'ai pas le syndrome de Stockholm, je n'épouse pas leurs thèses pour autant.

À ceux qui disent qu'il faut remettre la France au travail, je réponds qu'il n'y a jamais eu autant de travailleurs

En 2018, vous étiez plus ouvert au dialogue...

J'entends dire que la CFDT n'assumerait pas ses responsabilités. C'est faux et nous n'avons de leçons à recevoir de personne. Certains commentateurs et acteurs politiques ont la mémoire courte. Nous avons toujours joué le jeu de la négociation. Mais la situation du régime n'a rien à voir avec celle de 2003, de 2010 ou 2013. À ceux qui disent qu'il faut remettre la France au travail, je réponds qu'il n'y a jamais eu autant de travailleurs, 800 000 emplois ont été créés depuis le Covid. Un élu a même affirmé que rien n'avait été fait depuis trente-cinq ans. Et la réforme Balladur de 1993 ? Le passage à quarante ans de cotisations en 2003 ? Le recul à 62 ans de l'âge de départ en 2010 ? Et la réforme Touraine de 2013 ? Arrêtons de prendre les Français pour des idiots. Le risque de déséquilibre budgétaire lié au baby-boom a été maîtrisé. Quand le gouvernement se met dans un corner en refusant de parler du partage de la richesse et de la taxation du capital, on finit par faire croire aux Français que la seule façon de financer les politiques publiques, c'est de travailler plus longtemps. Il y a d'autres leviers, en particulier la fiscalité.

Lire aussi - [PLFSS, PLFRSS ou projet de loi adhoc, on vous explique ce que ça change pour la réforme des retraites](#)

Irez-vous aux prochaines réunions du Conseil national de la refondation ?

La force de la CFDT, c'est sa cohérence. J'avais dit que si le gouvernement passait en force, on n'irait plus. Ça n'est pas le cas, on continuera donc d'y participer. Car nous voulons parler transition écologique, santé, éducation, évolutions du travail. Ce qui n'est d'ailleurs pas sans lien avec les retraites.

Organiserez-vous des manifestations en cas de passage à 65 ans ?

Des mobilisations sont organisées dans de nombreuses entreprises pour obtenir de meilleurs salaires. Et elles font bouger les lignes. Sans vouloir préempter la réunion de lundi, je souhaite qu'on puisse construire des expressions en commun et ça ne passe pas seulement par des manifestations. Dans cette période délicate, le syndicalisme doit agir de concert. De notre côté, il n'y aura pas de jeu de dupes.

Reculer à 65 ans, c'est une mesure brutale

Soixante-cinq ans, c'est niet ? Même avec des mesures de compensation ?

C'est niet. Aujourd'hui, le facteur âge n'a plus grand sens : les salariés partent en moyenne à 63,1 ans. Reculer à 65 ans, c'est une mesure brutale. Pas question de discuter avec un pistolet sur la tempe du genre « c'est ça ou rien ». Le gouvernement a troublé le jeu en parlant de financement de la santé, de l'écologie, de l'éducation. Mais ça n'est pas aux actifs de payer les politiques publiques ! Il ne faut pas mélanger les comptes sociaux et ceux de la nation. Notre système des retraites est solide mais injuste. C'est cela qu'il faut corriger.

Faut-il taxer les entreprises qui n'embauchent pas de seniors ?

Le taux d'emploi des seniors atteint 33 % en France contre 70 % en Suède. On ne va pas pouvoir discuter de l'allongement de la durée de carrière si on ne résout pas le sort de tous ceux qui sont mis dehors avant la retraite ! Le patronat a une responsabilité. Il faut obliger les entreprises à garder et embaucher des seniors alors même qu'elles disent peiner à recruter. La contrainte ne peut pas reposer uniquement sur les travailleurs. Mais aussi sur les employeurs. Qu'est-ce qu'a révélé la pandémie ? Que notre pays ne tenait pas sans un certain nombre d'agents publics et de travailleurs de seconde ligne. On ne va donc pas laisser passer une réforme qui les pénaliserait en premier.

Sur la réforme de l'assurance chômage, allez-vous vous engager dans des concertations alors que vous refusez une modulation des règles en fonction de la conjoncture ?

La contracyclicité, on n'en veut pas. C'est un piège. La concertation est donc toute faite. Tant qu'on n'aura pas compris que le problème du chômage est avant tout lié à une absence de formation pour 30 % des emplois vacants, d'attractivité et de mobilité, de logement et de garde d'enfants, on fera des mesures qui tombent à côté de la plaque. Il faut investir dans une logique d'accompagnement global, au plus près du terrain.

Emmanuel Macron a-t-il changé de méthode ?

Il a lancé le CNR, il a écarté un coup de force sur les retraites. Nous jugerons aux actes.

Irez-vous à la marche contre la vie chère organisée le 16 octobre par les Insoumis ?

Non, comme tous les autres syndicats. Il ne faut pas confondre démarche politique et action syndicale. Chacun doit être dans son rôle. Personne ne représentera les travailleurs à la place des syndicats.

Fabien Roussel oppose la « gauche des allocs » et « la gauche du travail ». De quel côté vous situez-vous ?

Le débat ne peut se poser en ces termes. Le travail est un facteur d'émancipation, de bien-être social. Et il doit être revalorisé. Moi, je me situe du côté des travailleurs qui aspirent à être reconnus en termes de salaire, de conditions de travail, de compétences. Il faut un système de solidarité pour ceux qui sont en difficulté. Et je me bats aussi pour eux. N'opposons pas les uns et les autres.

Personne ne représentera les travailleurs à la place des syndicats



Documents

[Le journal du dimanche](#)

Liens utiles

[L'article complet](#)